

Claude HAGÈGE

Motivation humaine et morphogenèse des langues

Abstract : Human motivation and morphogenesis of languages

This study is based on the proposal that human beings are language engineers. It aims to show to what extent speakers-hearers can reach a level of consciousness in their linguistic structures, in the lexicon as well as in phonetics and grammar, in the framework of speech activity. This has important implications as far as language morphogenesis and cognitive research are concerned.

I. INTRODUCTION

La linguistique du XXème siècle, dans la quasi totalité des écoles, pourtant si diverses, qui la représentent, s'accorde d'une manière implicite, et parfois explicite, avec l'inspiration d'un texte célèbre de F. Boas, qui date de 1911 :

"Nous trouvons les objets classés selon le sexe, ou comme animés et inanimés, ou selon la forme. Nous trouvons les actions spécifiées selon le temps et le lieu, etc. Le comportement de l'homme primitif rend parfaitement clair le fait que tous ces concepts, bien qu'ils soient d'usage constant, ne sont jamais parvenus au niveau de la conscience, et que par conséquent leur origine doit être recherchée dans ces processus mentaux qui sont non pas rationnels, mais entièrement inconscients, nous pourrions peut-être dire instinctifs (...). Les classifications linguistiques ne s'élèvent jamais jusqu'au niveau de la conscience, alors que les phénomènes ethnologiques, même si leur origine est également inconsciente, s'élèvent souvent au niveau de la conscience, et engendrent de ce fait des raisonnements secondaires et des réinterprétations (...). Le grand avantage qu'offre la linguistique (...) est le fait que, dans l'ensemble, les catégories qui sont formées demeurent toujours inconscientes, et que pour cette raison, les processus qui conduisent à leur formation peuvent être suivis sans que l'on soit égaré et perturbé par l'obstacle des explications secondaires". (Boas, 1911, pp. 67, 70-71).

Si l'on interprète ce texte selon les termes de la recherche contemporaine en sciences cognitives, on dira que les locuteurs-auditeurs y sont conçus comme sièges spontanés et involontaires des catégorisations que déploient les langues. De même, les classes conceptuelles et les modes d'appréhension de l'univers que reflètent ces catégorisations linguistiques échapperaient à tout processus permettant de les ressaisir en conscience. Pourtant ce sont bien les usagers humains, au sein de sociétés humaines, qui créent les langues, et celles-ci ne se construisent pas toutes seules. Ce fait ne devrait pas, semble-t-il, être nié par les linguistes selon lesquels la création et la transformation des langues sont des processus totalement inconscients, même si ces linguistes ne trouvent aucun intérêt à l'aspect historico-culturel des langues. On propose ici d'appeler Ingénieurs de langues (ILs) les usagers humains du langage. Certes il existe de sérieuses raisons théoriques en faveur de l'hypothèse selon laquelle les structures linguistiques sont inconscientes, en particulier le fait que les langues sont des organismes répondant assez efficacement aux besoins communicatifs et expressifs des hommes en société, de sorte qu'au cours du processus de transmission et de réception des messages, les ILs sont trop attentifs à tirer parti de cette efficacité pour être en situation de s'interroger dialectiquement sur les structures qu'ils sont en train d'appliquer ou la manière dont celles-ci sont en train de changer. Pourtant, dans la pratique, on est obligé de constater qu'il y a de nombreux exemples de prise de conscience des infrastructures en linguistique. En allant du domaine où la probabilité d'une prise de conscience est la plus forte à celui où elle est la moins forte, j'étudierai cette situation, successivement, dans le lexique (§ 2), en phonétique (§ 3) et en grammaire (§ 4), avant de proposer une conclusion (§ 5).

II. LA CONSTRUCTION DU LEXIQUE, ENTREPRISE PARTIELLEMENT CONCERTÉE

L'introduction de *termes* nouveaux qui deviennent ensuite des *mots* (sur la différence entre terme et mot, cf. Hagège, 1983, pp. 33-34), et même la réorganisation de certaines zones du lexique en fonction de ces innovations, sont des activités fréquemment accompagnées d'une prise de conscience métalinguistique, à des degrés divers. Cela s'observe aussi bien au niveau de l'individu qu'à celui de la collectivité. Aux deux niveaux, les indices de cette prise de conscience sont certes absents dans de nombreux cas, mais ils sont totalement clairs dans d'autres.

L'individu peut se trouver en situation de *contrainte néologique*, si l'on peut dire, lorsqu'il lui faut désigner un objet inconnu, apporté par une culture étrangère, et dont il ne connaît pas le nom dans la langue de cette culture, souvent parce que, tout simplement, il ignore cette langue. Des

circonstances favorables permettent parfois au linguiste, au cours d'une enquête de terrain, d'être le témoin d'une innovation lexicale. Ainsi, en 1966, j'ai entendu mon vieil informateur, qui, au cours de l'entretien, avait eu besoin de désigner mon magnétophone, en fonctionnement devant lui, inventer dans sa langue, le mbum (groupe Est-Adamaoua, au nord du Cameroun), sur lequel j'étais alors en mission de recherche, le composé **Náw-Bè**, littéralement "calebasse (à) parole(s)". Ce terme était formé avec du matériel autochtone, et selon des règles de détermination nominale et de séquence également autochtones. Le rire de l'inventeur lui-même et de l'assistance me parut un indice assez sûr de distanciation métalinguistique. Mais revenant un an plus tard dans ce village, je constatai avec intérêt que **Náw-Bè** était devenu la désignation ordinaire du magnétophone en mbum, que même si l'analyse demeurerait parfaitement claire, elle n'était plus sujet d'amusement, et que beaucoup, même, qui pourtant connaissaient les circonstances de sa création, ne paraissaient pas se souvenir de l'identité de son auteur. Le terme était devenu un mot. Autrement dit, la conscience métalinguistique appliquée aux innovations lexicales s'estompe avec le temps. L'oubli de l'auteur d'une création individuelle par la collectivité reprenant et validant cette création tend à montrer que l'individu n'est pas ingénieur de langues de manière isolée, ses créations nécessitant un consensus social, même au prix d'une occultation de cet individu comme ingénieur.

La collectivité linguistique au sein d'une société homogène peut, tout comme l'individu, être relativement consciente de ses créations lexicales. Cela se manifeste dans trois cas au moins. L'un d'eux est la *permutation des marques*, en vertu de laquelle un objet apporté par une culture étrangère est, à une première étape, consciemment désigné par l'adjonction d'une marque au nom d'un objet traditionnel avec lequel l'objet nouveau présente quelque ressemblance, tandis qu'à une étape ultérieure, reflétant une acculturation, c'est l'objet nouveau qui se trouve désigné par le nom traditionnel non marqué, l'objet ancien devenant à son tour marqué, parce que moins usuel, et dès lors désigné par l'adjonction d'un autre mot à son nom ancien. Ainsi, en fidjien (Geraghty, 1989, pp. 380-381), un arc s'appelait **dakai** avant le contact avec les occidentaux; quand ces derniers introduisirent le fusil, on le désigna par **dakai ni vâ lagi**, c'est-à-dire "arc venu d'outremer"; puis s'introduisit l'usage encore en vigueur aujourd'hui, selon lequel un fusil s'appelle **dakai**, et un arc **dakai ni Viti**, soit "fusil de Fidji".

Un autre cas de création collective plus ou moins consciente est celui que l'on rencontre dans les langues mixtes. Il arrive que les mélanges entre fonds autochtone et fonds emprunté soient marqués par l'humour, c'est-à-

dire l'attitude même qui suppose une analyse métalinguistique. Cela est particulièrement frappant dans les langues juives, dont le nom dit clairement la mixité : judéo-allemand (yidiche) ou judéo-espagnol (djudesmo) par exemple. Ainsi, en judéo-allemand, le préfixe **\$Sm-**, substitué à la première consonne d'une racine hébraïque, donne la première partie d'une expression moqueuse dont la seconde partie est constituée de la répétition de cette même racine; le procédé peut s'appliquer à une racine d'une autre langue, par exemple le français, ce qui donnera, à titre d'illustration, **kolok \$Smolok** "colloque à la noix" (Szulmajster-Varol, 1994, p. 124).

Le troisième cas est celui dans lequel la prise de conscience est la plus évidente, puisque c'est tout simplement celui de la néologie officielle. Il s'agit d'une activité organisée, et totalement motivée, d'extension du lexique. La néologie officielle a pris une importance telle dans la seconde moitié du XXème siècle, notamment pour les langues de pays récemment décolonisés dont les gouvernements considéraient l'enrichissement lexical comme un moyen d'affirmation nationale, que son étude est devenue une branche importante, et quasiment autonome, de la sociolinguistique. Un des ouvrages qui lui sont consacrés étudie, en six gros volumes, les problèmes et les résultats de l'entreprise néologique officielle dans cent quarante langues (Fodor et Hagège 1983-1994).

III. LE DEGRE DE CONSCIENCE DES INFRASTRUCTURES DANS LE DOMAINE PHONETIQUE

La conception de la notion de phonème dans la phonologie pragoise telle que la lança en 1927 le congrès de La Haye, qui, dans son sillage, lançait la linguistique structurale elle-même, semble exclure toute possibilité d'une prise de conscience, par les ILs, des infrastructures dans le domaine des sons. En effet, par sa définition même, le phonème est un faisceau de traits sonores pertinents que les usagers opposent entre eux sans le savoir, puisque seule leur pratique, telle que la met au jour le linguiste, oppose les traits, alors que, dans la psychologie des sujets, ce sont les réalisations qui comptent, que leurs composantes soient ou non pertinentes. Mais ce qui est vrai en phonologie, précisément, ne l'est pas en phonétique, en admettant même que l'on dénie (à tort) tout contenu à la notion, défendue dès les débuts de la phonologie par Troubetzkoy en Europe et par Sapir aux Etats-Unis, de réalité psychologique des phonèmes. On connaît des cas tout à fait caractérisés d'intervention directe sur la prononciation. Il ne s'agit pas d'entreprises irresponsables, mais bien de décisions prises par l'autorité politique, et suivies d'effet, c'est-à-dire accreditant dans tout un pays une manière particulière de prononcer. Cela

peut résulter de la rencontre entre une réforme légale et un enseignement scolaire, tout aussi légal, qui répand cette réforme, comme c'est le cas pour les occlusives *p*, *t* et *k* du norvégien, lesquelles sont aujourd'hui, à la suite d'une décision officielle, prononcées partout comme des sourdes (fortes), alors que jusqu'au début de ce siècle, les classes favorisées d'Oslo, parlant un dano-norvégien établi par quatre cents ans de domination danoise, imposaient leur norme danoise, qui réalise ces consonnes comme des douces. Je m'en tiendrai à cet exemple, mais on pourrait en produire bien d'autres, pris notamment, dans l'aire israélienne. On notera qu'il s'agit bien ici de changements voulus de traits phonologiques et non « d'institution de phonèmes », ce qui n'aurait pas de sens, un phonème étant l'entité abstraite que dégage le linguiste de tradition pragoise.

IV. CONSTRUCTION « CONCERTÉE » DE LA GRAMMAIRE

Avant de traiter de cas proprement dits de construction concertée de la grammaire, je voudrais rappeler que la conscience des structures syntaxiques est loin d'être sans exemple. On le voit dans les cas de rectification puriste, dont un exemple intéressant est celui des sociétés soumises à la pression d'une langue dominante, et qui stigmatisent certaines manifestations de cette domination. Ainsi, Hill (1987, p. 146) signale que les jeunes nationalistes des Etats mexicains de Puebla et de Tlaxcala condamnent l'usage, répandu, du joncteur espagnol **de** dans l'expression de la possession aliénable en nahuatl, manifestant par là une conscience aiguë de la structure vernaculaire du syntagme nominal de possession.

Un exemple tout à fait frappant de conscience métalinguistique des faits de syntaxe est celui de la marque hébraïque du patient défini, à savoir **?et**. Ce morphème sert, en hébreu biblique, pour cette fonction, ainsi que pour la topicalisation dans certains contextes, ce qui n'est pas sans rapport, comme on sait, avec la définitude du patient. Or il se trouve que lorsque, dans les années cinquante de ce siècle, la norme de l'hébreu israélien, dans l'Etat d'Israël à peine né, a commencé de s'établir, une longue controverse a opposé les partisans du maintien de **?et** dans la langue moderne et ceux de sa suppression. Les premiers étaient conduits par le fondateur même de l'Etat, David Ben Gourion, et les seconds par divers hommes de lettres et des grammairiens. Mais les simples citoyens ont pris part à ce vaste débat de pure morphosyntaxe, et tous les journaux de l'époque s'en sont largement faits les échos (cf. Hagège 1993, pp. 34-35). Divers arguments produits par les uns et les autres étonnent par leur degré de technicité, et donc par la conscience des faits de grammaire qu'ils impliquent. Et précisément, le souci de conserver une marque non ambiguë du patient

défini était tel que, finalement, ce sont les partisans du maintien de ?et qui l'ont emporté, en dépit de l'autorité politique du président !

V. CONCLUSION

La motivation humaine dans la morphogenèse des langues est moins forte en grammaire et en phonétique que dans le domaine du lexique, et les exemples mentionnés aux §§ III et IV restent relativement peu fréquents, si on les compare à la masse de ceux qui auraient pu être ajoutés au § II. Il y a donc des degrés variables de conscience des infrastructures chez les ILs. De cette constatation on aurait pu tirer, dans une perspective cognitive, une conclusion de portée générale sur les opérations mentales qui sous-tendent probablement les choix de paroles et leur systématisation en langue. Une des hypothèses principales qui commandent les recherches sur l'intelligence artificielle est, comme on sait, que les mécanismes de cette dernière ont beaucoup en commun avec ceux du cerveau humain. Un de ces mécanismes surtout nous intéresse ici, celui de *répartition temporelle*, en vertu duquel un organisme possède la propriété d'être apte à accomplir deux opérations à la fois. L'une d'entre elles est de routine : elle consiste en un ensemble d'instructions codées que cet organisme applique à un coût réduit. L'autre opération est plus créative, et requiert par conséquent un plus grand effort; elle utilisera donc l'énergie que la première, en vertu de sa nature plus économique, laisse disponible.

On voit facilement que cette distribution des tâches est parallèle à l'opposition du grammatical et du lexical dans les langues humaines (je laisse de côté l'aspect phonétique, qui est un domaine autonome à mon sens). Il y a nettement plus de routine, et moins d'effort, dans le choix d'un élément grammatical que dans celui d'un élément lexical. Le principal facteur facilitant la construction des phrases dans l'échange linguistique quotidien est précisément le mécanisme de répartition temporelle appliqué au langage, puisqu'il assigne en fonction des tâches à accomplir les taux de dépense énergétique. Il n'est pas étonnant que les ILs soient plus conscients des opérations requérant davantage d'efforts que de celles qui en requièrent moins, comme le montrent clairement la difficulté qu'ils éprouvent à donner une définition, ou même une simple équivalence sémantique, d'un morphème, et, au contraire, la facilité avec laquelle ils le font, sur demande du linguiste, lorsqu'il s'agit d'un lexème.

Ainsi, l'étude de la morphogenèse linguistique et du degré de motivation des locuteurs-auditeurs dans l'exercice de la parole et l'analyse consciente de ses éléments peut apporter aux recherches en sciences cognitives, sur la base d'un large matériau spécifiquement linguistique, une intéressante et féconde contribution. Elle permet, en particulier, de mettre en lumière

l'importance des facteurs culturels, liés aux langues comme schémas de civilisation, pour l'étude de la cognition humaine. Elle rappelle de nouveau, par là même, la nécessité d'explorer la dimension sociale, et non pas seulement psychologique, de la cognition.

Claude HAGÈGE
Collège de France
Paris

Bibliographie

- Boas F. (1911) *Introduction*. In *Handbook of American Indian Languages*, Smithsonian Institution, Bureau of American Ethnology, Bulletin 40, Part I, pp. 5-83. Washington, D.C. Government Printing Office.
- Fodor I. et C. Hagège (responsables) (1983-84) Vol. I-III, (1989) Vol. IV, (1990) Vol. V, (1994) Vol. VI *Language Reform : History and Future*. Hamburg, Helmut Buske.
- Geraghty P. (1989) *Language Reform : History and Future of Fijian*. In Fodor et Hagège, Vol. IV, pp. 376-396.
- Hagège C. (1983) *Voies et destins de l'action humaine sur les langues*. Introduction de Fodor et Hagège, Vol. I, pp. 11-68.
- Hagège C. (1993) *The Language Builder, An Essay on the Human Signature in Linguistic Morphogenesis*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, « Current Issues in Linguistic Theory », 94.
- Hill J.H. (1987) *Women's speech in Modern Mexicano*. In S.U. Philips, S. Steele et C. Tanz (responsables), *Language, Gender and Sex in Comparative Perspective*. Cambridge, Cambridge University Press, pp. 121-160.
- Szulmajster-Celnikier A. et M.-C. Varol (1994) Yidich et judéo-espagnol : dynamique comparée de deux langues de diaspora. *Plurilinguismes*. N° spécial 7, *Langues de diaspora*, CERPL, pp. 93-132.